Conditions générales de vente

Offre CAP 30 — OJ Transition, Olivier Jacopit

Version en vigueur au 11 octobre 2026

Préambule

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») régissent la vente du service dénommé « CAP 30 » (ci-après « le Service »), proposé par Olivier Jacopit, exerçant sous le nom commercial OJ Transition (ci-après « le Prestataire »), à toute personne physique agissant en dehors de son activité professionnelle ou pour ses besoins professionnels propres (ci-après « le Client »), via le site oj-transition.fr et ses pages de vente associées.

Toute commande du Service implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV par le Client, sans réserve.

Identité du Prestataire

Nom et prénom : Olivier Jacopit

Nom commercial : OJ Transition

Forme juridique : Entrepreneur individuel

SIREN : 102 724 721

SIRET (établissement principal) : 102 724 721 00018

Code APE : 7022Z — Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion

Adresse du siège : 7 rue Étienne Martineau, 37520 La Riche, France

TVA : non applicable, article 293 B du Code général des impôts (franchise en base de TVA, la TVA n'est pas facturée)

Adresse de contact : contact@oj-transition.fr

Site internet : oj-transition.fr

Article 1 — Objet

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Prestataire fournit au Client le Service CAP 30, ainsi que les droits et obligations des parties dans ce cadre.

Article 2 — Description du Service

CAP 30 est un accompagnement individuel à la recherche d'emploi, structuré sur une durée de 30 jours et organisé en quatre phases hebdomadaires. Un document est transmis par mail chaque semaine, selon le calendrier suivant :

- Semaine 1, CV : envoi d'un rapport d'analyse de CV personnalisé. Ce rapport constitue une méthode à suivre étape par étape, destinée à faire comprendre au Client comment et pourquoi adapter son CV à chaque candidature. Il ne constitue pas un CV prêt à l'emploi et ne dispense pas le Client d'un travail d'adaptation personnel.
- Semaine 2, lettre de motivation : envoi d'un guide méthodologique pour la rédaction d'une lettre de motivation stratégique.
- Semaine 3, profil LinkedIn : envoi d'un guide stratégique pour l'optimisation du profil LinkedIn et le développement du réseau professionnel.
- Semaine 4, entretien : envoi d'un lien permettant au Client de réserver un créneau de visioconférence, dédié à la préparation du pitch de présentation en vue d'un entretien d'embauche.

Le document correspondant à chaque semaine est transmis au Client selon ce calendrier, que le Client ait ou non finalisé le travail sur le document de la semaine précédente. Le rythme d'envoi hebdomadaire n'est pas conditionné à l'avancement du Client.

Article 3 — Prix et modalités de paiement

Le prix du Service est fixé à 149 euros, TVA non applicable en application de l'article 293 B du Code général des impôts. Ce montant peut être réglé en une fois, par carte bancaire ou par PayPal, ou en quatre fois sans frais lorsque le Client choisit le paiement par PayPal, selon les conditions et l'éligibilité fixées par PayPal au moment de la commande. Le prix de l'option « Pack 3 visios » (79 euros) décrite à l'Article 4 s'ajoute au prix du Service lorsque le Client la sélectionne au moment de la commande.

Le prix est dû intégralement dès la validation de la commande, y compris en cas de paiement fractionné. Le fractionnement du paiement ne remet pas en cause l'accès du Client à l'intégralité du Service selon le calendrier décrit à l'Article 2.

Article 4 — Modalités de retouche et de validation des documents

Pour chacun des documents de travail personnalisés (CV, lettre de motivation, profil LinkedIn), le Client dispose d'un nombre maximal de trois envois auprès du Prestataire aux fins de retouche et de validation finale de sa production.

Au delà de ce nombre de trois envois par document, tout envoi supplémentaire du Client pourra faire l'objet d'une prestation complémentaire distincte, proposée par le Prestataire et soumise à l'accord préalable du Client sur ses conditions tarifaires.

Les échanges relatifs à la retouche et à la validation des documents se font par mail, ou par message vocal via la messagerie de la plateforme LinkedIn, sous réserve de la visioconférence de la semaine 4 (Article 5) et des visioconférences de l'option « Pack 3 visios » décrite ci-dessous. En dehors de ces visioconférences, ces échanges ne peuvent se substituer à une visioconférence ou à un appel téléphonique. Tout autre accompagnement oral, par visioconférence ou par téléphone, ne relève pas du Service CAP 30 et fait l'objet d'une prestation de coaching distincte, proposée séparément par le Prestataire et donnant lieu à une facturation complémentaire.

Le Client peut ajouter à sa commande, au moment de l'achat, l'option « Pack 3 visios », au prix de 79 euros (TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts). Cette option comprend trois visioconférences individuelles de 30 minutes avec le Prestataire, destinées à répondre aux questions du Client et à adapter chaque outil à ses offres d'emploi. Chaque visioconférence est proposée au Client à la fin de l'étape correspondante (CV, lettre de motivation, profil LinkedIn), au moyen d'un lien de réservation. Cette option complète, sans la remplacer, la validation par mail prévue au présent article, qui reste incluse dans le prix du Service. Le prix de l'option est dû dès la commande et suit le régime prévu à l'Article 6.

Article 5 — Séance de visioconférence de préparation à l'entretien

La séance de visioconférence mentionnée à l'Article 2 pour la semaine 4 (préparation du pitch de présentation) est incluse dans le prix du Service. Elle est réservée par le Client via le lien transmis dans le mail de la quatrième semaine, selon les disponibilités proposées par le Prestataire.

Article 6 — Droit de rétractation

Conformément aux articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client consommateur dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter du lendemain de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motif.

Le Client qui souhaite que l'exécution du Service commence avant l'expiration de ce délai en fait la demande expresse au moment de la commande, au moyen d'une case à cocher dédiée, formulée ainsi : « Je demande expressément que le service CAP 30 commence avant la fin du délai de rétractation de 14 jours. Je reconnais que, si j'exerce mon droit de rétractation, je paierai la part du service déjà fournie jusqu'à ma demande, et que je perdrai ce droit une fois le service entièrement exécuté. »

Le Client exerce son droit de rétractation en adressant au Prestataire, avant l'expiration du délai, une déclaration dénuée d'ambiguïté par mail à l'adresse contact@oj-transition.fr. Lorsque le Client a demandé le début de l'exécution du Service avant la fin du délai, il règle au Prestataire un montant correspondant à la part du Service déjà fournie jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter, proportionnel au prix total convenu. Cette part s'apprécie au regard des documents et prestations déjà transmis ou réalisés à cette date. Le Prestataire rembourse le surplus éventuel dans un délai maximal de quatorze jours à compter de la réception de la décision de rétractation.

Une fois le Service entièrement exécuté, à la demande expresse du Client formulée dans les conditions ci-dessus, le Client ne peut plus exercer son droit de rétractation, conformément à l'article L221-28 1° du Code de la consommation.

Article 7 — Obligations du Client

Le Client s'engage à fournir des informations exactes et à jour (notamment son CV et les éléments nécessaires à la personnalisation des documents), à prendre connaissance des documents transmis chaque semaine, et à utiliser les documents, méthodes et supports remis dans un cadre strictement personnel.

Le Client s'engage à adopter, dans ses échanges avec le Prestataire, un comportement loyal, respectueux et non abusif, notamment dans le cadre des envois prévus à l'Article 4.

Article 8 — Propriété intellectuelle

Les documents transmis au Client dans le cadre du Service (rapport d'analyse de CV, guides méthodologiques, CV type, et tout autre support associé) sont protégés par le droit d'auteur et demeurent la propriété du Prestataire.

Ces documents sont réservés à l'usage strictement personnel du Client. Toute reproduction, représentation, diffusion, revente ou partage, total ou partiel, de ces documents est strictement interdite sans autorisation écrite préalable du Prestataire, conformément aux articles L122-4 et L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Article 9 — Responsabilité

Le Service CAP 30 est un accompagnement méthodologique. Le Prestataire s'engage à mettre en œuvre les moyens conformes aux pratiques de son métier pour la réalisation du Service. Le Service constitue une obligation de moyens, à l'exclusion de toute obligation de résultat, notamment quant à l'obtention par le Client d'un entretien d'embauche ou d'un poste.

Le Prestataire ne saurait être tenu responsable des conséquences d'une utilisation des documents fournis non conforme aux recommandations qu'ils contiennent, ni des décisions prises par des tiers (recruteurs, employeurs) à l'égard du Client. Le Prestataire ne saurait davantage être tenu responsable des dommages indirects (perte d'une chance, perte de revenus notamment), sous réserve des dispositions légales d'ordre public applicables aux consommateurs.

Article 10 — Report ou annulation de la séance de visioconférence

Toute demande de report de toute séance de visioconférence mentionnée aux Articles 4 et 5 doit être formulée par le Client dans un délai raisonnable avant le rendez-vous convenu, par mail ou via la plateforme de réservation utilisée.

En cas d'empêchement durable du Prestataire, les parties rechercheront une solution amiable, telle qu'un report du rendez-vous.

Article 11 — Données personnelles

Les données personnelles communiquées par le Client dans le cadre de la commande et de l'exécution du Service (nom, prénom, coordonnées, CV et informations professionnelles) sont traitées par le Prestataire aux seules fins de délivrance du Service. Ces données ne sont ni cédées ni transmises à des tiers à des fins commerciales.

Conformément au Règlement européen 2016/679 (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de ses données, ainsi que d'un droit d'opposition, qu'il peut exercer en écrivant à contact@oj-transition.fr. Pour le détail des traitements réalisés, de leurs finalités et des destinataires des données, le Client est invité à consulter la politique de confidentialité de l'offre CAP 30, disponible sur oj-transition.fr.

Article 12 — Réclamations et médiation de la consommation

Pour toute réclamation, le Client peut contacter le Prestataire à l'adresse contact@oj-transition.fr.

Conformément aux articles L616-1 et R616-1 du Code de la consommation, en cas de litige non résolu directement avec le Prestataire, le Client consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation.

Article 13 — Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, et à défaut de résolution amiable ou par voie de médiation, les tribunaux français compétents seront saisis, dans les conditions de droit commun applicables aux litiges de consommation.

Article 14 — Acceptation des CGV

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées avant la validation de sa commande. Le Prestataire se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment ; les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande.